



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 décembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2010

UTILISATION DU GYMNASSE DU CENTRE DE
FORMATION DES APPRENTIS PAR
L'ASSOCIATION SPORTIVE NIORTAISE
ROLLER CLUB NIORTAIS

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
23 décembre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Delphine PAGE -

Excusés ayant donné pouvoir :

Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ - Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT - Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU - Marc THEBAULT donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS - Blanche BAMANA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON -

Excusés :

Conseillers :

Mme Jacqueline LEFEBVRE -

SPORTS

**UTILISATION DU GYMNASE DU CENTRE DE FORMATION DES
APPRENTIS PAR L'ASSOCIATION SPORTIVE NIORTAISE ROLLER
CLUB NIORTAIS**

Madame Chantal BARRE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le dynamisme des associations sportives niortaises entraîne de leur part des besoins en équipements adaptés auxquels la Ville de Niort ne peut pas toujours répondre favorablement.

A cet égard, la Ville de Niort a l'opportunité de disposer, au profit de ces associations, du gymnase du Centre de Formation des Apprentis (hors temps scolaire) qui est géré par la Chambre des métiers des Deux-Sèvres.

Cette utilisation sera consentie moyennant un coût horaire de 15 € pour la saison sportive 2010-2011, dû par la Ville de Niort à la Chambre des métiers des Deux-Sèvres.

Aujourd'hui, ce gymnase est utilisé par le Roller Club Niortais. Le coût maximal d'utilisation pour cette association s'élèvera à 4 200,00 €.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention tripartite pour la saison sportive 2010/2011, relative à l'utilisation du gymnase du Centre de Formation des Apprentis entre la Chambre des Métiers des Deux-Sèvres, la Ville de Niort et l'Association Roller Club Niortais ;
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer et à verser à la Chambre des métiers des Deux-Sèvres 15 € par heure d'utilisation sans que le montant total des sommes versées puisse excéder 4 200,00 € conformément aux dispositions mentionnées dans la convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Chantal BARRE